

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

[Accueil](#) > [Trouver une certification](#) > [Répertoire national des certifications professionnelles](#) > [DE - Educateur de jeunes enfants](#)

DE - Educateur de jeunes enfants

Code de la fiche :
RNCP37679Etat :
Active[↓ Télécharger la fiche](#)[? Aide en ligne](#)[🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN](#)

L'essentiel

Certification
remplacée par[RNCP41745 - DE - Educateur de jeunes enfants](#)Nomenclature
du niveau de qualification**Niveau 6**

Code(s) NSF

332 : Travail social

Formacode(s)

44050 : Éducateur jeune enfantDate de début des
parcours certifiants**01-09-2023**Date d'échéance
de l'enregistrement**31-08-2026**[Certificateur\(s\)](#)[Résumé de la certification](#)[Blocs de compétences](#)[Secteur d'activité et type d'emploi](#)[Voie d'accès](#)[Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations](#)[Base légale](#)[Pour plus d'informations](#)

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de la solidarité	-	-	-

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.

L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe.

Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives. En veille permanente sur les évolutions du secteur sur lequel il intervient, l'éducateur de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.

Activités visées :

L'éducateur de jeunes enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux. En créant un environnement bienveillant, riche et motivant, il permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Il contribue ainsi à leur éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale. L'éducateur de jeunes enfants adapte ses interventions aux différentes populations, favorise le lien social et accompagne à la parentalité.

L'éducateur de jeunes enfants instaure une relation et accompagne le jeune enfant dans son développement en coopération avec sa famille et dans son environnement social.

Il établit au quotidien une relation personnalisée et respectueuse de l'enfant.

Il observe et analyse les situations quotidiennes vécues par l'enfant pour s'ajuster au mieux aux besoins de l'enfant et favoriser ses capacités d'expression, de communication, de socialisation par différentes médiations.

Il inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce.

A partir de ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant, il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique et il veille au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant.

L'éducateur de jeunes enfants conçoit les modalités d'intervention pour conduire et coordonner l'action éducative au sein de sa structure en inscrivant son accompagnement dans une temporalité qui tient compte des potentialités et du rythme de l'enfant.

En lien avec les cadres institutionnels et des réseaux partenaires, il développe l'action éducative sur le territoire.

Il participe à la coordination des accompagnements pluridisciplinaires nécessaires à l'enfant et à sa famille dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.

En émettant des propositions auprès des représentants des politiques sociales et territoriales, il contribue à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance.

Il développe un positionnement sur le sens de son action.

Il peut construire des actions innovantes spécifiques concernant le développement de l'enfant, la relation parent-enfant et l'accueil du jeune enfant en situation de handicap. Il est amené à développer des actions de prévention en lien avec le domaine de la petite enfance et celui de l'accompagnement à la parentalité.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation

Compétences attestées :

- Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille :

- Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil
- Favoriser le développement global de l'enfant
- Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant
- Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant
- Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe
- Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants
- Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux
- Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant
- Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité
- Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux

- Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille :

- Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille
- Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure
- Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents
- Reconnaître et faciliter la fonction parentale
- Accueillir les familles au sein de la structure
- Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure
- Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel
- Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents

- Conception et conduite du projet éducatif :

- Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant
- Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte
- Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant
- Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe
- Evaluer une action éducative

- Prévention et santé du jeune enfant :

- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant
- Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle
- Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle
- Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale

- Expression et communication écrite et orale :

- Rédiger des écrits professionnels
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

- Communication professionnelle en travail social :

- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille
- Organiser et mener des réunions
- Communiquer avec les familles
- Créer des supports de communication adaptés aux destinataires
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires

- Connaissance et analyse des contextes institutionnels :

- Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles

- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources
- Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance
- Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance
- **Mobilisation des acteurs et des partenaire :**
 - Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique
 - Représenter le service, l'établissement, l'institution
 - Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales
 - Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil

Modalités d'évaluation :

L'acquisition des compétences est évaluée par des épreuves écrites, orales, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de pratique professionnelle

Blocs de compétences

RNCP37679BC01 - Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil Favoriser le développement global de l'enfant Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux	Epreuve : analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective L'épreuve consiste en la présentation d'une situation d'accueil ou d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille ou de son représentant à partir d'une situation de stage. L'épreuve est organisée comme suit : - redaction individuelle d'une note de 8 à 10 pages - soutenance orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37679BC02 - Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et	Epreuve : mémoire de pratique professionnelle L'épreuve consiste en l'élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle visant à montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents Reconnaître et faciliter la fonction parentale Accueillir les familles au sein de la structure Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents	la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale. L'épreuve est organisée comme suit : rédaction individuelle du mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages (hors annexes) soutenance individuelle d'une durée de 40 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 30 minutes d'échanges avec les examinateurs La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la soutenance. La note finale retenue est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à la soutenance. Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37679BC03 - Conception et conduite du projet éducatif

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe Evaluer une action éducative	Epreuve : dossier d'actions éducatives L'épreuve consiste en la présentation par l'étudiant de son livret de formation accompagné d'une note d'analyse réflexive réalisée en troisième année sur son parcours de formation L'épreuve est organisée comme suit : trois travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation rédaction d'une note d'analyse réflexive de 2 pages soutenance orale individuelle de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37679BC04 - Prévention et santé du jeune enfant

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle	Epreuve : démarche de santé et de prévention L'épreuve consiste, à partir d'un dossier documenté transmis par l'établissement de formation, en l'analyse d'une démarche de santé et de prévention. L'épreuve d'une durée totale de 2 h 30 est séquencée comme suit : préparation individuelle : 2 h 00 soutenance orale individuelle de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale	Examineurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37679BC05 - Expression et communication écrite et orale

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Rédiger des écrits professionnels Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	Epreuve : Elaboration d'une communication professionnelle L'épreuve consiste, à partir du dossier de présentation de l'épreuve « Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective », en l'élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible. Soutenance orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs Examineurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37679BC06 - Communication professionnelle en travail social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille Organiser et mener des réunions Communiquer avec les familles Créer des supports de communication adaptés aux destinataires S'inscrire dans un travail d'équipe Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires	Epreuve : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles L'épreuve consiste en l'élaboration d'un dossier, élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe, permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles et le travail d'équipe et l'accompagnement des jeunes enfants et leurs familles. L'épreuve est organisée comme suit : rédaction individuelle d'un dossier de 8 à 10 pages soutenance orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37679BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance	Epreuve : contrôle de connaissances sur les politiques sociales L'épreuve consiste en un contrôle de connaissances portant sur les connaissances des politiques sociales et l'élaboration d'une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision. Devoir sur table d'une durée de 4 heures Correcteurs : un formateur ou un universitaire

RNCP37679BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaire

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique Représenter le service, l'établissement, l'institution Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil	Epreuve : dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale L'épreuve consiste à partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en formation pratique, en l'analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs. L'épreuve est organisée comme suit : rédaction individuelle ou collective d'un dossier de 8 à 10 pages soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'obtention de la certification est conditionnée par la validation des huit blocs de compétences.

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétence 5, 6, 7 et 8 du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants sont considérés comme acquis par les titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social, du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé et du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale. Ces titulaires sont dispensés des formations et des épreuves de certification correspondantes.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Employeurs Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale) ...

Politiques sociales Protection de l'enfance, protection maternelle et infantile, accueil et éveil de la petite enfance, aide sociale à l'enfance (ASE), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), ...

Lieux d'intervention Crèches, ludothèques, centres de loisirs, centres de vacances, Relais Assistants Maternels, hôpitaux, établissements d'accueil mères-enfants, Instituts médico-éducatifs, centres médico-psychopédagogiques (CMPP), pouponnières, maisons d'enfants à caractère social (MECS)...

Type d'emplois accessibles :

Educateur de jeunes enfants

Code(s) ROME :

K1202 - Éducation de jeunes enfants

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

1° Etre titulaire du baccalauréat ;

2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.	-
En contrat d'apprentissage	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.	-
Après un parcours de formation continue	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.	-
En contrat de professionnalisation	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37679BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37679BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37679BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37679BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaire	<u>RNCP34824 - DE - Diplôme d'Etat d'assistant de service social</u>	RNCP34824BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34824BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34824BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP34824BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires
RNCP37679BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37679BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37679BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37679BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaire	<u>RNCP34825 - DE - Educateur spécialisé</u>	RNCP34825BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34825BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34825BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels Bloc de compétences ET RNCP34825BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37679BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37679BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37679BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37679BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaire	<u>RNCP34826 - DE - Conseiller en économie sociale familiale</u>	RNCP34826BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34826BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34826BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP34826BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires
RNCP37679BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37679BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37679BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37679BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaire	<u>RNCP34828 - DE - Educateur technique spécialisé</u>	RNCP34828BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34828BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34828BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP34828BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance totale :

Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance
<u>RNCP34827 - DE - Educateur de jeunes enfants</u>

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
23/08/2018	Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
23/08/2018	Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II
23/08/2018	Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
09/04/2020	Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

Date de publication de la fiche	12-06-2023
Date de début des parcours certifiants	01-09-2023
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	Est ajouté	01-07-2023

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP34827</u>	DE - Educateur de jeunes enfants

Nouvelle(s) Certification(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP41745</u>	DE - Educateur de jeunes enfants

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation